COORDINATION DE SITE
Incendie ou
Sécurité des personnes ou
Services techniques

ENTREPRISE

COORDINATION
Personnel municipal (direction générale)
Responsables de la gestion de l'événement. Toutes les informations passent par la coordination.

MAIRE ET CONSEIL MUNICIPAL

ORGANISATION RÉGIONALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE
(Représentant du gouvernement)

MINISTÈRES ET ORGANISMES
MAMROT, MSP, MDDEP, MRN, MSSS, MAPAQ, HYDRO-QUÉBEC, etc.

Missions

SÉCURITÉ INCENDIE – SAUVETAGE
Directeur du service de sécurité incendie et adjoints, ainsi que tous les membres de la brigade incendie
Protection incendie. Sauvetage.

SÉCURITÉ DES PERSONNES
Directeur de la Sûreté du Québec et adjoints
Sécurité des personnes. Ordre et maintien. Sécurité des sites d'urgence. Évacuation.

SERVICES TECHNIQUES ET DE TRANSPORT
Personnel municipal et citoyens volontaires
Voirie, aqueduc, égouts, équipements. Transport de personnes, transport d'animaux.

SERVICES DE LA COMMUNICATION
Personnel municipal et citoyens volontaires
Porte-parole : Maire
Suppléant : Rotation des conseillers
Salle de presse. Alerte et renseignement des citoyens. Programme d'information et de sensibilisation du public.

ADMINISTRATION
Personnel municipal et citoyens volontaires
Aménager le centre de coordination et tenir le journal des opérations et différents registres.

SERVICES AUX PERSONNES SINISTRÉES
Croix-Rouge (entente de services)
Personnel municipal et citoyens volontaires
Inscription des évacués. Retrouvailles. Hébergement et alimentation. Services généraux.

TÉLÉCOMMUNICATIONS
Personnel municipal et citoyens volontaires
Stratégie de télécommunications et télécommunications de substitution.